

FRANÇAIS

Étude de la langue

Les accords dans le groupe nominal Les accords entre le verbe et le sujet

COMPOSANTE(S) DU SOCLE COMMUN

D1-1 | Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Préambule

L'étude de la langue s'appuie essentiellement sur des tâches de tri et de classement, donc de comparaison, des activités de manipulation d'énoncés (substitution, déplacement, ajout, suppression) à partir de corpus soigneusement constitués, afin d'établir des régularités.

C'est un apprentissage qui doit donc s'inscrire dans le temps à partir de séances contextualisées mais également à partir de séances ritualisées courtes et fréquentes. En étude de la langue, on cherche, on s'entraîne, on structure.

L'observation du niveau de maîtrise des élèves s'effectue au fur et à mesure des acquisitions.

Par ailleurs, l'intégration de la classe de CE2 au cycle 2 doit permettre l'acquisition de quelques éléments simples mais solidement posés.

Les attendus de fin de cycle précisent, qu'à la fin du cycle 2, l'élève sera en capacité de :

- orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés ;
- raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d'autre part (cas simples : sujet placé avant le verbe et proche de lui ; sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif) ;
- utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits.

Situation d'évaluation

C'est en situation de compréhension orale ou écrite, production orale ou écrite que l'évaluation de l'étude de la langue est la plus pertinente. Elle doit permettre de mesurer la capacité des élèves à mobiliser les compétences acquises pour traiter des problèmes de compréhension et des problèmes orthographiques. C'est pourquoi le choix a été fait ici de ne pas proposer de batteries d'exercices standardisés visant à évaluer le degré de maîtrise des compétences attendues.

Pour aider les enseignants à concevoir, dans la classe, un dispositif d'évaluation cohérent avec les préconisations et les attendus du programme, on peut cependant suggérer trois types de bilans évaluatifs qui pourront être complémentaires (cf. travaux de Danièle Cogis, Pour enseigner et apprendre l'orthographe, collection Pédagogie et formation, Delagrave, 2005) :

- **une épreuve spécifique** ;
- **une situation de production écrite** : l'évaluation intervient après une lecture différée. Elle porte sur une portion limitée du texte. Elle ne concerne qu'un ou deux points travaillés en classe ;
- **une dictée diagnostique** : un même texte est proposé trois fois dans l'année. Cette dictée n'est pas corrigée. Seul le pourcentage de mots correctement orthographiés est transmis.

L'évaluation proposée dans ces documents ressources est fondée sur deux entrées :

- des exemples-types d'activités de transposition, de substitution de manière à donner à voir des situations prototypiques qui peuvent être mobilisées tant dans le cadre de l'apprentissage que dans celui de l'évaluation ;
- [une situation de production écrite](#) qui intégrera dans sa dimension évaluative la correction de l'écrit au plan orthographique mais aussi la capacité de l'élève à améliorer cet écrit dans un temps différé, en prenant appui sur les outils de la classe ou les annotations de l'enseignant. Les ressources « évaluation socle » en « étude de la langue » et en « écriture » sont donc complémentaires.

Critères d'évaluation

[Les exemples-types d'activités](#) de transposition, de substitution de situations prototypiques du document « situation d'évaluation » se réfèrent à trois critères.

Critère 1 : Accord en nombre et en genre du groupe nominal

- Dans la première série d'exemples, **les travaux de transposition du singulier au pluriel** du groupe nominal appellent une modification du verbe.

Un accord sujet-verbe réalisé, en sus des accords dans le groupe nominal, renverra à une maîtrise très satisfaisante.

De même, dans la phrase « Les élèves rentrent en classe et sortent leurs affaires », la transposition au singulier entraîne la modification de « leurs » en « ses ».

On attendra la maîtrise orale de la transposition (maîtrise satisfaisante) mais on pourra accepter une orthographe erronée (« ces »).

- **Les travaux de transposition du masculin au féminin** (« Accord en genre dans le GN ») entraînent l'accord de l'attribut du sujet dont la maîtrise n'est pas attendue au cycle 2.

On observera toutefois que les travaux de transposition proposés ici entraînent des modifications perceptibles oralement (« Ma maîtresse est grande et forte »/« Mon nouveau voisin est effrayant »). On pourra donc prendre en compte la réalisation des accords attendus.

En revanche, dans les travaux de compréhension (Est-ce que Roule-ta-bosse est une fille ou un garçon ?), la marque de l'accord de l'attribut n'est pas forcément audible : il s'agit bien de mesurer la vigilance des élèves aux marques morphologiques porteuses de sens.

Critère 2 : Accord du sujet et du verbe à l'écrit

- Dans l'exercice proposé à partir d'un extrait de l'ouvrage *Sagesse et malice de Nasreddine, le fou qui était sage*, le second item nécessite la **modification des verbes**. Deux d'entre eux sont au passé simple.

La maîtrise du passé simple n'est pas attendue à la fin du cycle 2 ; les formes erronées ne seront donc pas prises en compte dans l'évaluation.

- Par ailleurs, la réécriture du texte entraîne des **modifications relatives aux déterminants** (ses, leur, les, mes) ou aux **pronoms** (leur, ils). Ces modifications sont perceptibles à l'oral (hors transformation du pronom sujet « ils » en « il »).

Pour une maîtrise satisfaisante, on attendra la transformation de « ses » en « son », de « les » en « l' », de « mes » en « mon » dans les GN en position de sujet et de « ils » en « il » (pronom sujet). La réussite dans l'ensemble des transformations renverra à une maîtrise très satisfaisante.

- Dans l'exercice suivant, la réécriture du texte entraîne des modifications relatives aux **déterminants** (ses, leur) ou aux **pronoms** (ceux-ci, ils).

On acceptera, pour une maîtrise satisfaisante, une erreur (maintien de « leur passage » en lieu et place de l'attendu « son passage ») puisqu'on n'est pas ici en position sujet.

Critère 3 : Marques du genre et du nombre à l'oral

Quelques situations sont proposées dans le document.

Mais c'est bien dans les situations quotidiennes d'oral, qu'il s'agisse de l'exercice de conduites discursives dans les différents domaines d'enseignement ou de la pratique d'oraux spécifiques dans le cadre de l'enseignement du français – raconter une histoire, décrire un personnage – **que cette évaluation sera la plus pertinente.**

Elle attestera la capacité de l'élève à mobiliser les compétences linguistiques attendues dans un oral polygéré ou monogéré.

À ce sujet, consulter les ressources d'accompagnement du programme, français, langage oral, cycle 2 : « [Les gestes professionnels : trois niveaux macro, méso, micro](#) ».

Grille d'évaluation vierge

Grille d'évaluation de la compétence « [raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part, entre le verbe et le sujet d'autre part](#) ».

Retrouvez Éduscol sur

